

QUE DOIT-ON SAVOIR SUR L'ACN/KYAGHANDA-KINSHASA ASBL ?

1. Présentation

L'Association Culturelle Nande « ACN/Kyaghandanda-Kinshasa Asbl » est une association sans but lucratif à caractère socio-culturel dans laquelle est réunie la Communauté Nande vivant à Kinshasa. Celle-ci est régie par les Statuts adoptés conformément à la loi No 004/2001 du 20 Juillet portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique. Dans la culture Nande, le terme « KYAGHANDA » désigne la hutte à deux et parfois trois entrées, implantée généralement au milieu du village. C'est là que les habitants (les hommes) du village ont coutume de se rencontrer pour traiter de leurs problèmes vitaux et y apporter, en toute solidarité, des solutions estimées idoines. Le Kyaghandanda-Kinshasa exerce ses activités dans le ressort de la ville-province de Kinshasa. Elle peut cependant entretenir des rapports avec d'autres associations à caractère culturel exerçant leurs activités en dehors de la ville de Kinshasa pourvu que cela contribue à la réalisation de son objet.

2. Objet :

L'ACN/Kyaghandanda-Kinshasa Asbl a pour objet de promouvoir et perpétuer le développement de la culture Nande dans le temps et dans l'espace ainsi que favoriser la solidarité entre ses membres. En outre, toutes les questions ayant trait au développement du Nord-Kivu intéressent cette Association.

Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, le Kyaghandanda-Kinshasa peut notamment:

- Organiser des activités à caractère culturel offrant quelque intérêt pour la promotion de la culture Nande ;
- Constituer une source de documentation de valeur traditionnelle Nande dans les différents domaines de la vie de l'homme ;
- Organiser la protection de l'environnement naturel Nande en général et la défense des intérêts de ses membres, en particulier

3. Le Siège et d'autres adresses

Le siège provisoire de l'ACN/Kyaghandanda-Kinshasa Asbl est localisable sur Avenue Kapanga N°51 au 2^{ème} niveau, Commune de Barumbu, Ville de Kinshasa. On peut également entrer en contact avec elle à partir de www.kyaghandanda-kin.org; kyaghandakingmail.com ; BP 13245 Kinshasa I ;

4. Les secteurs d'activités

- Section de production Culturelle et Artistique constituée en Groupes Folkloriques et Groupes Vocaux ;
- Section de la collection des œuvres d'art Nande et des Relations avec d'autres cultures comprenant une Bibliothèque et un Musée ;
- Section de formation et d'initiation des membres à la culture Nande comprenant notamment l'apprentissage de la langue Nande ;
- Section Information, Presse et Protocole disposant d'un bulletin ou d'une revue à caractère culturel ;

- Section Etudes et Projets ;
- Section du contrôle et du patrimoine ;
- Section des Sports et Loisirs ;
- Section des œuvres sociales.

5. Catégories des membres et mode d'adhésion

Trois catégories des membres sont distinguées : **les membres effectifs, les membres d'honneur et les membres sympathisants**. La participation libre à toutes les activités qu'organise l'Association est un droit pour tout membre alors que la conformité aux Statuts, au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I) et l'exécution des décisions des Assemblées Générales, du Conseil des Sages, du Comité de Gestion restreint et/ou élargi lui constituent une obligation.

- Est membre effectif, tout Munande résidant à Kinshasa qui adhère à l'Association par le paiement de ses cotisations et s'engage à se conformer aux dispositions prévues dans les statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I) ;
- Est membre d'honneur, toute personne, physique ou morale, qui est désignée à cette qualité par le Conseil des Sages sur proposition du Comité de Gestion, en raison de sa contribution substantielle, tant financière que matérielle, destinée à favoriser les différentes actions de l'Association ;
- Est membre sympathisant, toute personne qui s'intéresse à la culture Nande à travers les arts, lettres et sciences, rendant ainsi des services importants à sa promotion.

On **adhère** librement en payant ses cotisations et en s'engageant de respecter les Statuts et le R.O.I, le constat se faisant par une inscription dans le Registre tenu par le Comité de Gestion. Une fiche indiquant l'identité, la résidence du membre, la date de son adhésion et éventuellement les sommes versées par lui à titre de cotisation sera tenue pour chaque membre de l'Association.

L'exclusion, par contre, se fait lorsque le membre est convaincu d'un comportement incompatible avec la réalisation des objectifs de l'Association ou coupable d'un acte de nature à porter atteinte à la dignité de l'Association.

6. Organisation de l'Association

L'Association est dirigée par les organes suivants :

- 1. L'Assemblée Générale**
- 2. Le Conseil des Sages**
- 3. Le Comité de Gestion**
- 4. Le Comité du KIHARO.**

7. La Gestion au niveau de la base

L'ACN/Kyaghandanda-Kinshasa Asbl regorge 23 Viharo (singulier de Kiharo). Ceux-ci sont implantés en tenant compte du rapprochement géographique dans les 24 Communes de Kinshasa, soit suivant le rapprochement professionnel des membres. Ci-dessous le tableau reprenant chaque Kiharo et sa localisation :

N°	KIHARO	LOCALISATION
1	BIENA	Commune de Kintambo
2	KANYABAYONGA	Commune de Barumbu
3	MUKIMBA	Commune de Kinshasa
4	TALIHYA	Commune de Lingwala et Gombe
5	MASEREKA	Commune de Ngaliema (Ozone, Mbudi)
6	KALEMBA	Commune de Ngaliema (UPN, Delvaux, Sangamamba)
7	LWANZURURU	Commune de Mont-Ngafula
8	LYALO	Commune de Bandalungwa, Bumbu, Selembao
9	MUSUSA	Commune de Kalamu, Ngaba , Kasavubu
10	NGAVO	Commune de Lemba
11	MBUNGO	Commune de Matete
12	VUSINGO	Commune de Limete
13	MUSYA	Q. Kingabwa/Limete
14	KIKYO	Communes de Masina (sans-fil), Ndjili
15	BUNYUKA	Q. Kingasani
16	KYAVINYONGE	Commune de la N'sele (Bibwa, Maluku)
17	KAMBALI	Plateaux des Profs (Professeurs) au Campus, Kindele
18	BUYORI	Prêtres
19	MUKULYA	Militaires et policiers
20	MONT-AMBA/UNIKIN-ISTM	Etudiants de l'UNIKIN et de l'ISTM
21	VUHESI	Etudiants de l'ISTA Ndolo
22	IRUNGU	Etudiants de l'INBTP, ISAU, ISC
23	NDOLUMA	Etudiants de l'UPN

Réf: Statuts de l'Association Culturelle Nande Kyagbanda Kinshasa A.s.b.l